



Compte rendu Réunion Clubs/ Président de la Fédération Française de Basket, Jean-Pierre Hunckler

Membres élus présents : François Le Caloch, Bastien Heinzlé, Julien Borie, Fabien Lory, Philippe Bellegarde, Lucie Durin, Sandra Pecyny, Caroline Sarazi, Charlie Hurion

Clubs Participants : AL Bénévent, La Souterraine Basket, BC Saint-Vaury, BC Chambon Évaux, BC Auzances, BC Dunois, AEL Guéret, Aubusson Felletin Basket, AL Lavaufanche, BC Ahunois, CO Châtelus Malvaleix, Bourgneuf Basket Club, BB Sainte-Feyrois, SS Bonnat Basket

Salariés présents : Quentin Theveny, Matteo Crassous

Invités : Jean-Pierre Hunckler (Président de la Fédération Française de Basket-Ball), Pierre Dufau (Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Basket-ball)

Début de réunion : 19h05

Lieu : Auberge de Saint-Fiel

Avant l'intervention du président de la FFBB, Monsieur Le Caloch est revenu sur trois points majeurs concernant la fin de saison en cours et le début de saison prochaine :

- **60 ans du comité** : L'organisation des événements est en cours. La levée de fonds a été reportée et une nouvelle stratégie est actuellement en réflexion.
- **Recrutement** : Suite au départ de Julien Dagois à la mi-janvier, le recrutement de son remplaçant est en cours. Plusieurs candidats ont déjà été reçus et un nouvel entretien est prévu en mars.
- **Actualités institutionnelles** :
 - Le projet de loi de finances prévoit le retour du *Pass'Sport* pour les 6-13 ans (modalités à préciser).
 - La jauge du service civique est revenue à un niveau dit « traditionnel ».
 - Le retour des *colos apprenantes* est évoqué, ce qui pourrait avoir un impact positif sur les camps d'été.

Intervention de Jean-Pierre Hunckler (50 minutes)

Présentation de la stratégie fédérale 2025-2028

- Cette visite s'inscrit dans une tournée des 95 comités départementaux.
- La stratégie repose sur la feuille de route de campagne, enrichie par les retours des clubs, comités et ligues lors des séminaires.
- Elle s'articule autour :
 - D'un **socle de valeurs**,
 - De **4 ambitions stratégiques**,
 - Et de **2 plans d'action** (clubs / ligues et comités).

Constats, orientations stratégiques et fierté des résultats

- **Constats** : La réforme territoriale et le Covid ont éloigné la fédération des clubs. L'année dernière, 150 000 jeunes n'ont pas pu être accueillis par manque de structures, de bénévoles et d'offres adaptées.
- **Orientation** : Faciliter l'accès au basket, déréglementer au niveau départemental et développer des offres de "basket autrement" pour s'adapter aux nouvelles demandes (exemple : 3x3 occasionnel).
- **Fierté** : Il est souligné que le basket français doit être fier de ses succès internationaux (vice-champions olympiques 5x5 et 3x3). Les clubs sont encouragés à communiquer sur ces succès auprès des élus et des parents.

Les quatre ambitions de la fédération

1. **Ambition OR (Performance)** : Concerne le très haut niveau, avec la poursuite de la formation et du PPF sur le 5x5 mais aussi avec l'intégration de la formation et de la détection 3x3 dorénavant et la création d'un circuit professionnel 3x3.
2. **Ambition Sociale et Associative** : Vise à fournir des outils pour s'adapter aux nouvelles demandes des pratiquants et attirer de nouveaux publics.
3. **Ambition Promotionnelle et Économique** : Centrée sur la visibilité, l'innovation et les relations avec le monde de l'entreprise.
4. **Valeurs et Collectif** : Le modèle se base sur les valeurs de formation, d'accompagnement et d'engagement.

Valeurs, intégrité et protection des licenciés

- Le socle de valeurs (respect, éthique) est un atout des clubs.
- La FFBB a été la première à créer une plateforme de signalement (gérée par quatre juristes) et a mis son fichier de licences à disposition pour des vérifications de probité (15-20 cas identifiés par croisement).
- À partir de 2026, trois contrôles annuels (février, juin, octobre) seront effectués pour tous les licenciés.
- Il existe un partenariat avec "Colosse aux pieds d'argile" pour des ateliers de prévention du harcèlement dans les clubs, CD et ligues.

Renforcement de la haute performance et formation de l'encadrement

- L'échec de la Coupe du Monde masculine 2023 a montré l'importance des détails (temps de repos, transport).
- Un point faible identifié est le manque de progression des jeunes entraîneurs français vers le haut niveau. En effet, de nombreuses équipes professionnelles sont encadrées par des coachs étrangers. Pour y remédier, Vincent Collet encadre une dizaine de coachs à potentiel.

Développement de la diversité des pratiques

- **Modèle du club en "Y"** : Un socle commun (licence, dirigeants) se divise en deux branches : la partie compétition et la partie des pratiques hors-compétition (loisir, basket santé, etc).
- **Basket inclusif et santé** : Des initiatives existent pour accueillir des personnes en situation de handicap (partenariats Handisport/Sport Adapté), des enfants autistes (700 clubs), et le développement du Baskin. Des structures pour jeunes en situation d'obésité (900 clubs) sont également mentionnées. Une nouvelle formation "bien-être", plus souple, sera proposée dans les saisons à venir.

- **Diversification** : Des activités comme le micro-basket ou le basket tonic sont suggérées pour impliquer les parents et recruter des bénévoles.
- **Le 3x3** : Sport "outdoor", sa saison internationale va d'avril à novembre. 900 terrains ont été financés par la fédération, s'ajoutant aux 2200-2500 "playgrounds" existants.

Modernisation des licences et des structures de clubs

- Une simplification du système de licences est en cours. Une "licence monoparentale" (pour jouer dans deux clubs en cas de garde alternée) et une licence temporaire (5 mois) sont à l'étude.
- Les "Coopérations Territoriales de Clubs" (CTC) seront réformées pour devenir des "Coopérations Territoriales de Développement" pour certaines, avec plus de flexibilité pour faciliter les rapprochements géographiques. Au vu du nombre de dérogations chaque année, il semble incontournable de redéfinir un cadre clair de ces CTC et ainsi distinguer CTC compétition/ CTC de développement.

Partenariats et modèle économique

- **Partenariat avec France Travail** : Un contrat (signature prévue le 27 août) mettra les agences France Travail à disposition des clubs pour identifier des entreprises souhaitant proposer du sport à leurs salariés, créant une source de revenus potentielle.
- **Monde de l'entreprise** : La fédération a créé une commission "entreprise" et propose de mettre à disposition des salles et éducateurs sur des créneaux peu utilisés.
- **Modèle économique** : Le club du Chenet Versailles (1200 licenciés) est cité en exemple, où les revenus des activités hors-compétition (700 licenciés) financent le reste du club. Ce modèle pourrait être adapté aux clubs plus petits.

Développement, structuration et problématiques des clubs

- **Formation** : Une "formation couteau suisse" est en création pour former des intervenants polyvalents (5x5, 3x3, basket santé). La gratuité de 15 licences « Dirigeants » sera maintenue pour encourager ces profils.
- **Relations institutionnelles** : Il est crucial de renforcer les liens avec les élus locaux pour obtenir du soutien.
- **Concurrence et fidélisation** : Face à la concurrence (exemple : opération rugby à l'école) et la baisse démographique, le président de la FFBB a rappelé à quel point les interventions en milieu scolaire sont vitales.
- **Clubs ruraux** : Des difficultés spécifiques (manque de salles, de créneaux, de dirigeants, culture 5x5 ancrée) sont reconnues, mais l'évolution vers de nouvelles pratiques est jugée nécessaire.
- **Gestion** : La tendance à la co-présidence est notée, et la fédération travaille à adapter les règlements pour l'encadrer (difficulté à créer ces co-présidences de par des statuts très précis qui sont définis, engageant plus ou moins la responsabilité des licenciés).

Un temps d'échange a par la suite été mis en place entre Jean-Pierre Hunckler et les clubs du CD23.

Le président du club d'Aubusson Felletin, a souhaité s'exprimer quant au refus des jeunes dans les clubs. Selon lui, de par un calendrier très chargé et des créneaux de gymnase de plus en plus limités avec de nouvelles pratiques intérieures (créneaux futsal, créneaux pour les écoles de rugby, etc.), il est de plus en plus difficile d'accueillir dans de bonnes conditions de nouveaux licenciés mais il estime néanmoins que le CD23 et les clubs font leur maximum pour ne refuser personne.

Un second point a été abordé : **Mixité et catégorie**

- **Mixité** : Une question sur la mixité jusqu'en U15 au niveau départemental a été posée. De par les enjeux éthiques que cela peut entraîner, Monsieur Hunckler ne s'oppose pas à cette idée mais ne souhaite pas que cette mixité soit développée au niveau régional.
- **Sous-classement** : Julien Dagois s'est exprimé quant à cette idée de sous-classement. Une option envisagée pour les jeunes débutants, qui pourrait être validée par le médecin départemental. Néanmoins, Monsieur Huncker est réticent quant à cette idée de par les enjeux médicaux qu'elle encoure.

Arbitrage : Discussion sur le pacte tous engagés

- **Bilan "Pacte Tous Engagés"** : 5000 arbitres ajoutés en trois ans, mais beaucoup ne sont pas actifs. Le calcul du besoin en arbitres sera basé sur les "licenciés joueurs" pour ne pas pénaliser les clubs développant le loisir.
- **Formation et accompagnement** : Il est proposé de développer le rôle de l'"arbitre club" accompagné d'un tuteur. Les jeunes arbitres ont besoin de protection et d'accompagnement. La formation "Jouer, Arbitrer, Diriger" a été étendue aux 14-17 ans.
- **Valorisation** : Les arbitres "anciens" se sentent dévalorisés. La réintroduction de grades (avec les récompenses sous forme d'étoiles, etc.) et leur intégration dans le tutorat sont suggérées.
- **Incivilité** : Une politique de "tolérance zéro" est prônée, avec le huis clos comme sanction efficace. Le président de la FFBB a rappelé l'importance de la communication entre arbitres et entraîneurs est cruciale.
- **Contraintes médicales** : Des tests médicaux obligatoires ont été mis en place pour les arbitres pour des raisons de responsabilité juridique, face à l'augmentation des accidents cardiaques. Néanmoins, Éric Seince, Président de la Commission des Officiels du CD23 a fait remarquer que ces attentes médicales ne sont pas demandées pour des joueurs, ce qui peut être jugé incohérent.

La Secrétaire Générale

Le Président

